**Rappel du contenu du dossier de candidature**

Le dossier de candidature, à remplir par l’intermédiaire du compte asso, doit être composé de la manière suivante (vous pouvez utiliser cette note comme une checklist).

[ ] Le fichier Excel d’autoévaluation dûment rempli, accompagné a minima des pièces complémentaires suivantes (qui concernent les critères d’éligibilité) :

[ ] Copie des statuts de l’association

[ ] Règlement intérieur

[ ] La liste des dirigeants de la structure (en faisant apparaitre les membres du CA et du bureau)

[ ] Rapports financiers des deux dernières AG (facultatifs) / Compte de résultat et bilan des deux derniers exercices écoulés

[ ] Budget de l’exercice en cours

[ ] Rapports d’activités présentés lors des deux dernières AG (facultatif mais conseillé)

[ ] Le fichier Word de candidature (critères de sélection), accompagné a minima des pièces justificatives suivantes :

[ ] Document précisant les critères d’identification des bénéficiaires

[ ] Contrat/charte d’engagement entre le mentor et la structure

[ ] Document qui détaille le processus et les étapes de demande et suivi de l'extrait du bulletin n°2 du casier judiciaire des mentors de la part de la structure

[ ] Exemples de trames de formation en direction des mentors

[ ] Exemple de ressources pédagogiques mises à disposition pour aider à l'accompagnement des jeunes

[ ] Document déclaratif avec le volume horaire d'accompagnement dont bénéficie le mentoré sur l'année, la fréquence des séances de mentorat et la durée d'accompagnement

[ ] Extrait de l'évaluation d'impact

Le CERFA 12156\*5 se génère automatiquement une fois que la structure a renseigné le formulaire qui apparait dans le compte asso. Ce CERFA est accompagné des pièces justificatives suivantes (certaines pièces à joindre obligatoirement sont déjà listées ci-dessus) :

[ ] Le récépissé de création ou de modification attribué par le greffe des associations

[ ] Le RIB de la structure

[ ] Le dernier rapport d’un commissaire aux comptes si ont été reçus plus de 153 000 euros de dons ou de subvention